



ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

ÉTUDE SUR LE RECRUTEMENT DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX
DANS LE CADRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX DE L'AUFC
Présenté au Groupe de travail sur le recrutement des étudiants internationaux

1^{er} juin 2007

Synopsis

En novembre 2006, un groupe de travail sur le recrutement des étudiants internationaux a été mis sur pied par le conseil d'administration de l'AUFC. Ce groupe de travail a reçu comme mandat de faire l'inventaire des pratiques institutionnelles en matière de recrutement international ainsi que d'analyser l'enjeu des différences de frais de scolarité entre les établissements de l'AUFC et ceux du Québec; cette réflexion avait pour objet de faire ressortir une stratégie pour de possibles approches concertées et communes entre les établissements de l'AUFC quant au recrutement des étudiants internationaux. Durant les mois de février et de mars 2007, des rencontres ont donc été organisées afin de faire ressortir l'expérience de chacun des membres du groupe de travail en matière de recrutement international.

L'étude de la littérature démontre que, dans l'ensemble canadien, une faible portion d'étudiants provient de l'Afrique – le bassin de recrutement privilégié des établissements de l'AUFC. En plus de ce manque de migration naturelle vers leurs institutions, les établissements de l'AUFC doivent composer avec une baisse de la clientèle traditionnelle due au double choc démographique : la diminution de la croissance de la population et l'accroissement de l'assimilation des francophones en situation minoritaire. Les rencontres du groupe de travail ont non seulement confirmé ces informations, mais ont aussi dégagé un facteur supplémentaire : le manque de coordination nationale par le gouvernement fédéral en matière d'éducation internationale comme étant un obstacle de taille aux efforts de recrutement des établissements.

Sur un autre plan, les rencontres du groupe de travail ont permis d'identifier deux types de recrutement en usage dans les universités : le recrutement individuel, favorisé par les universités de petite taille, et le recrutement institutionnel, favorisé par les universités de grande taille. On a ainsi pu définir des enjeux majeurs et secondaires dans lesquels l'AUFC pourrait s'impliquer. Les enjeux majeurs sont les suivants : le manque de connaissances sur la francophonie canadienne à l'étranger, les frais de scolarité et les visas étudiants. Les enjeux secondaires, quant à eux, portent sur la mise en place d'un guide des meilleures pratiques pour le recrutement des étudiants internationaux et sur la rétention des étudiants internationaux dans les établissements de l'AUFC.

Des pistes à explorer pour faire face à ces défis ont donc été suggérées. Elles se présentent comme suit :

- Il serait souhaitable que l'AUFC s'implique davantage dans la promotion des intérêts de l'AUFC au Canada et à l'étranger. C'est ainsi qu'au Canada, l'AUFC pourrait renforcer ses relations auprès des instances gouvernementales et des organisations nationales afin de faire valoir les besoins des établissements de l'AUFC en matière de recrutement d'étudiants internationaux. À l'étranger, par ailleurs, l'AUFC pourrait approcher les gouvernements, les écoles et les organisations internationales dans le but de favoriser le développement d'affinités et de relations de confiance.
- Sachant que, lors du recrutement, l'AUFC cible trois zones, soit : l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, il apparaît important d'asseoir les stratégies sur les structures d'éducation internationale existantes dans ces zones, et ce, grâce au soutien du gouvernement canadien. Néanmoins, ces stratégies pourront être plus efficaces si l'AUFC travaille de concert avec les ambassades canadiennes pour les

mettre en œuvre. De plus, l'AUFC devrait mobiliser les diasporas de ces différentes zones pour appuyer ses stratégies de recrutement.

- L'AUFC devrait poursuivre sa prospection afin de réaliser son projet de bourses à l'intention d'étudiants internationaux, un volet majeur de son Plan d'action 2007-2012.
- L'AUFC devrait se doter d'un guide sur les meilleures pratiques en matière de recrutement d'étudiants internationaux.

L'AUFC, en s'impliquant dans le domaine du recrutement des étudiants internationaux, pourrait commencer à combler le manque de coordination nationale en termes de promotion de l'éducation internationale et pourrait, par la même occasion, servir de tremplin pour les établissements vers d'autres initiatives en matière d'éducation internationale.

TABLE DES MATIÈRES

Synopsis	2
1 Introduction	5
2 Cadre conceptuel	5
3 Méthodologie	6
3.1 Revue de la littérature : points saillants	6
3.1.1 Contexte canadien	6
3.1.2 Contexte relié à la francophonie.....	8
3.2 Rencontres : points saillants	8
4 Les enjeux résultant de la consultation	10
4.1 Les enjeux majeurs	10
4.2 Les enjeux secondaires	11
5 Pistes à explorer	11
5.1 Présence de l'AUFC	11
5.2 Stratégie de recrutement	13
5.3 Programme de bourses à l'intention d'étudiants internationaux	13
5.4 Guide des meilleures pratiques	13
6 Conclusion.....	14
Annexe 1	15
Annexe 2	17
Annexe 3	21

1 Introduction

L'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) a confié au vice-président directeur général le soin de créer le Groupe de travail sur le recrutement des étudiants internationaux ayant pour mandat :

« d'une part, de faire l'inventaire des pratiques institutionnelles en matière de recrutement international, des salons de recrutement, des marchés et des outils disponibles, et, d'autre part, de proposer des éléments de stratégies permettant, le cas échéant, la concertation et la collaboration interinstitutionnelle en cette matière; de plus, le groupe de travail devra faire le point sur les problèmes que posent les différences entre les frais de scolarité québécois et canadiens en matière de recrutement international¹. »

La représentation au sein de ce groupe de travail tient compte de la taille de l'établissement, de la géographie ainsi que de la provenance gouvernementale. Ce groupe de travail, mis en place en novembre 2006, comprend les membres suivants :

- M. René Dupuis, directeur des services aux étudiants et aux étudiantes, Collège universitaire de Saint-Boniface;
- Mme Linda Schofield, directrice générale des relations universitaires, Université de Moncton;
- M. Gilles Breton, vice-recteur associé aux études (International), Université d'Ottawa;
- Mme Chantal de Varennes, directrice adjointe, Direction des affaires de la Francophonie, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa;
- M. Guy Gélinau, vice-président directeur général, AUFC, Ottawa;
- M. Éric Robard, secrétaire du groupe de travail et stagiaire à l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec.

Le rapport ci-joint fait le point sur les questions soulevées par les membres du groupe de travail et définit un certain nombre de pistes d'action possibles.

2 Cadre conceptuel

Le recrutement des étudiants internationaux s'inscrit dans le thème plus large de « l'internationalisation » des universités dans un domaine qui se nomme « l'éducation internationale ». En effet, le processus par lequel un établissement recrute des étudiants internationaux est lié aux autres activités que comporte l'éducation internationale, lesquelles poursuivent généralement les objectifs suivants :

- Fournir une éducation canadienne aux populations d'autres pays (recrutement des étudiants internationaux soit sur le campus au Canada, soit dans une école affiliée par un jumelage);

¹ AUFC, « Étudiants internationaux », *Lettre d'information numéro 11*, [En ligne], novembre 2006. [http://www.aufc.ca/bulletin/lettre_info11.htm] (août 2007).

- Transposer à d'autres pays l'expertise éducationnelle canadienne afin qu'ils l'adaptent à leur propre cadre éducatif;
- Inciter les Canadiens à prendre part à des activités d'éducation basées dans d'autres pays;
- Promouvoir une orientation internationale des programmes d'études et du milieu des établissements canadiens;
- Participer à des projets internationaux;
- Projeter l'image du Canada et de ses valeurs à l'échelle internationale.

Ces objectifs de l'éducation internationale sont devenus vitaux pour les universités, puisque la dimension internationale d'une université est aujourd'hui considérée comme une preuve de sa qualité².

3 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour cette étude comprend :

- Une revue de la littérature sur l'éducation internationale et sur le recrutement des étudiants internationaux,
- Une série d'entrevues avec les membres du comité et les personnes identifiées par ceux-ci. Au cours de ces rencontres, les interviewés ont, soit individuellement, soit par l'entremise d'une équipe, exposé leurs programmes de recrutement international et les défis qu'ils rencontrent.

La liste des personnes rencontrées apparaît à l'annexe 1.

3.1 Revue de la littérature : points saillants

3.1.1 Contexte canadien

Le contexte canadien en ce qui concerne les étudiants internationaux a beaucoup évolué depuis vingt ans. D'abord, le nombre d'étudiants internationaux a plus que quadruplé, atteignant 153 000 étudiants en 2006³. Ces étudiants internationaux permettent au Canada d'avoir des retombées économiques de plus de 5 milliards de dollars⁴. Tel que décrit dans la figure 1, les étudiants internationaux proviennent presque majoritairement de l'Asie (45 %), suivie de l'Europe (23 %) et de l'Amérique du Nord et centrale (17 %)⁵. L'Afrique, où recrutent beaucoup les établissements de l'AUFCA, comptait pour seulement 10 % des étudiants internationaux en 2000. Les étudiants internationaux choisissent des établissements

² Robin H. Farquhar, *Vers le progrès de l'éducation internationale au Canada*, Bureau canadien de l'éducation internationale, juin 2001, p. 31.

³ Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Direction des affaires de la Francophonie, *Présentation aux recteurs des universités des Amériques membres de l'Agence universitaire de la Francophonie*, 10 janvier 2007.

⁴ *Ibid.*

⁵ Bureau canadien de l'éducation internationale, « Tableau 4 : Étudiants étrangers au Canada selon la région d'origine et le niveau d'études, 1997-1998 à 1999-00 », *Profil des étudiants étrangers au Canada 2000/01*, Ottawa, BCEI, 2002.

surtout dans trois provinces : l'Ontario (36 %), la Colombie-Britannique (30 %) et le Québec (18 %) (voir figure 2)⁶. Un peu moins de la moitié (44 %) des étudiants internationaux était inscrite à l'université⁷.

Distribution des étudiants internationaux au Canada par continent d'origine (2000)

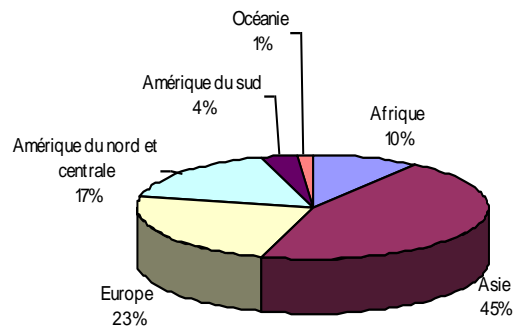


Figure 1 Répartition des étudiants internationaux selon le continent d'origine⁸

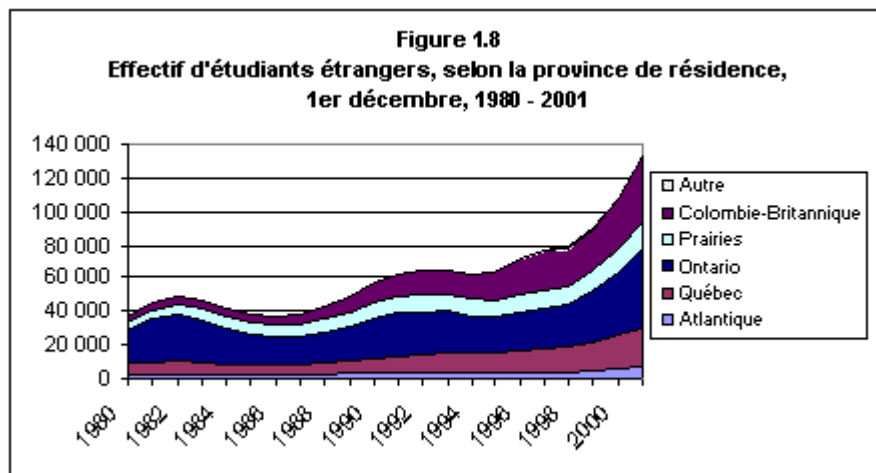


Figure 2 Répartition des étudiants internationaux selon la province⁹

Ce profil de base peut être approfondi en comparant l'investissement du gouvernement fédéral canadien dans l'éducation internationale à celui d'autres pays. Au Canada, l'éducation étant un champ de compétence provinciale et territoriale, le gouvernement fédéral concentre son financement sur trois axes principaux¹⁰ : le transfert d'argent et de points d'impôt par le

⁶ Canada. Citoyenneté et Immigration Canada, [http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapport/etudiants/etudiants.html]

⁷ *Ibid.*

⁸ Bureau canadien de l'éducation internationale, *op. cit.*

⁹ Canada. Citoyenneté et Immigration Canada, *op. cit.*

¹⁰ Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Direction des affaires de la Francophonie, *op. cit.*

moyen du programme de Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, le programme de la Subvention incitative aux apprentis, le soutien à la recherche et au développement. Toutefois, à 0,80 \$/habitant, la somme que le Canada investit est bien en deçà du financement donné par d'autres États fédéraux tels que l'Australie (9,07 \$/habitant), les États-Unis (4,70 \$/habitant) ou l'Allemagne (3,02 \$/habitant)¹¹.

3.1.2 Contexte relié à la francophonie

En ce qui concerne la population francophone, on assiste à un double choc démographique dû à la fois au ralentissement de la croissance démographique et à l'assimilation des populations francophones en situation minoritaire.

Le choc du ralentissement de la croissance de la population en Amérique du Nord n'est pas un phénomène nouveau. En effet, depuis le début des années cinquante, le taux de croissance de la population décroît en Amérique du Nord (voir Tableau 1 – Annexe 2). De plus, d'après les modèles démographiques, ce ralentissement va se maintenir jusqu'en 2050 au moins. Il y a néanmoins une forte croissance de la population dans certains continents (voir Tableau 2 – Annexe 2). Au Canada, la croissance provient majoritairement de l'immigration, car le taux de croissance naturelle compte seulement pour 0,33 % (voir Tableau 3 – Annexe 2) du taux de 1,0 %¹² de croissance de la population que connaît le Canada.

En ce qui concerne l'assimilation, le français, de façon globale, perd du terrain au Canada : on note en effet une diminution d'environ 1,5 % sur deux générations (voir Tableau 4 – Annexe 2). Toutefois, le taux d'assimilation grimpe entre 30 et 40 % en moyenne dans les communautés en situation minoritaire (voir Tableau 5 – Annexe 2). Les facteurs qui expliquent cette assimilation sont l'éloignement des régions de souche et l'urbanisation¹³.
Note : Il y aurait lieu de dénombrer les francophiles, une population sur laquelle comptent les communautés.

3.2 Rencontres : points saillants

Les établissements visités ont des caractéristiques différentes et représentent une variété de communautés francophones en situation minoritaire. Une brève description de chacun des établissements suit.

- *Collège universitaire de Saint-Boniface* (CUSB) : Le CUSB est un établissement de petite taille, membre de l'AUFC. C'est un établissement centré sur l'enseignement technique (collégial) et universitaire (1^{er} cycle). Il compte 8 % d'étudiants internationaux, mais aussi 5 % de résidents permanents (c'est-à-dire des immigrants reçus). Le taux d'assimilation de la population francophone, à Winnipeg, est de 53 %¹⁴.

¹¹ Robin H. Farquhar, *op. cit.*

¹² <http://www.populationdata.net/pays/ameriques/canada.php>

¹³ Maurice Beaudin, « L'avenir des minorités francophones hors Québec », *Options politiques*, Montréal, vol. 19, n° 4, mai 1998, p. 36.

¹⁴ Maurice Beaudin, *op. cit.*, p. 35.

- *Université de Moncton* : L'Université de Moncton est un établissement de taille moyenne. Elle offre des programmes de 1^{er} et de 2^e cycle et quelques programmes de doctorat. Elle a près de 6 % d'étudiants internationaux. Le taux d'assimilation, à Moncton, est de 9 %¹⁵.
- *Université d'Ottawa* : L'Université d'Ottawa est une université bilingue de taille importante. Elle offre des programmes à tous les cycles d'études et fait beaucoup de recherche. Le nombre d'étudiants internationaux francophones parmi le nombre d'étudiants francophones est de 4 %. Le taux d'assimilation dans la région d'Ottawa est de 19 %¹⁶.

Malgré la diversité de ces établissements et de ces communautés, il y a un fort consensus sur le fait que l'internationalisation des établissements universitaires permet à ceux-ci non seulement de s'épanouir, mais aussi d'être des acteurs proactifs quant à la vitalité des communautés francophones (lesquelles doivent gérer la baisse démographique et l'assimilation des populations francophones).

Un autre point commun aux intervenants rencontrés concerne la frustration qui provient du manque de stratégie nationale et de coordination des ministères fédéraux pour soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur. En effet, il existe diverses initiatives fédérales (voir Annexe 3), mais elles ne permettent que quelques avancées timides dans le domaine de l'éducation internationale. Plusieurs explications à cette inertie du gouvernement fédéral sont possibles : manque de volonté politique, souci concernant les aires de compétences intergouvernementales, incertitude à l'égard des ressources financières si bien que les énergies sont mises pour résoudre des questions de priorité « d'ordre supérieur ».

Par ailleurs, en termes de méthodes de recrutement, il est possible de distinguer deux types de recrutement dans lesquels les établissements sont engagés, soit le recrutement individuel et le recrutement institutionnel.

Le recrutement individuel consiste à prendre des méthodes de recrutement qui sont utilisées au Canada et à les adapter à un contexte international. Il s'agit donc de faire du marketing international à travers les médias traditionnels et électroniques ainsi qu'avec les salons d'étudiants. Cette méthode est souvent renforcée par le travail d'agents de recrutement : ceux-ci sont des étudiants actuels ou des anciens des universités qui connaissent bien les pays ciblés par la stratégie de recrutement et qui permettent de faire le pont entre l'établissement universitaire et le pays d'origine. Cette méthode de recrutement est en général favorisée par les petits établissements, puisqu'elle est ciblée et plus facile à gérer.

Le recrutement institutionnel est une approche qui consiste en la mise en place d'accords interinstitutionnels pour attirer des étudiants internationaux. Ces accords peuvent consister dans la transférabilité des cours : une partie de la scolarité est effectuée dans un établissement et, par la suite, l'ensemble des cours est transféré à l'université canadienne où le diplôme est terminé. Ces accords peuvent aussi être des programmes conjoints de maîtrise ou des cotutelles de thèses de doctorat avec des universités étrangères. Cette méthode de recrutement est favorisée par les universités de grande taille, puisqu'elle systématise le recrutement.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

Les visites des établissements ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux qui peuvent être regroupés en deux catégories : les enjeux majeurs, présents dans chacune des universités, et les enjeux secondaires qui ne font pas l'unanimité, mais qui pourraient présenter une tendance à surveiller. Ces enjeux sont étudiés plus en détail dans la section suivante.

4 Les enjeux résultant de la consultation

4.1 Les enjeux majeurs

Manque de connaissances sur la francophonie canadienne : Le fait français à l'extérieur du Québec est très peu connu non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans la francophonie et dans le monde. Le manque de reconnaissance des universités francophones membres de l'AUFCA est à noter : c'est un constat fait à l'occasion de la mission de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), au printemps 2006, en France, en Belgique, au Maroc et en Tunisie, mission à laquelle participait l'AUFCA. Par exemple, dans les organisations de promotion de l'éducation internationale ainsi que dans les ambassades canadiennes, les établissements de l'AUFCA ont très peu de place. Cette situation permet difficilement de faire valoir et d'aborder de façon plus large les besoins des établissements de l'AUFCA. Ce problème est aggravé par le manque de connaissances sur la francophonie canadienne ailleurs dans la francophonie internationale et dans le monde. Certes, le Canada est connu à l'international comme un pays bilingue, mais souvent le français est perçu comme existant seulement au Québec. Ce manque de visibilité de l'espace francophone à l'extérieur du Québec nuit gravement aux établissements de l'AUFCA, puisque les clients potentiels ne cherchent pas à s'interroger sur des possibilités d'études en français à l'extérieur du Québec. Il faut ajouter à cela le fait que les étudiants internationaux choisissent, dans un premier temps, le pays dans lequel ils voudraient étudier et, ensuite, l'institution¹⁷. Il est donc clair que le manque de reconnaissance de la plupart des établissements de l'AUFCA, même au Canada, est un frein important au recrutement des étudiants internationaux par les établissements de l'AUFCA.

Le problème des frais de scolarité : Les frais de scolarité constituent un deuxième enjeu de taille pour les établissements de l'AUFCA. En effet, les universités dans la francophonie sont caractérisées par leur gratuité ou leur quasi-gratuité, par exemple, au Québec. En effet, le Québec a plusieurs accords avec des pays de la Francophonie (notamment la France), qui permettent aux ressortissants de ces pays de payer les mêmes frais de scolarité que les étudiants québécois. D'autre part, le Québec alloue des bourses d'exonération des frais de scolarité internationaux à travers le monde, mais principalement en Afrique francophone. Bien que le nombre de ces bourses soit assez limité par rapport au nombre d'étudiants africains qui viennent étudier au Canada (par exemple, 80 bourses au Sénégal, 50 bourses au Mali), elles ont un effet d'entraînement important vers les établissements québécois parmi la population de l'Afrique francophone.

¹⁷ Robert J. Coelen, « Chapter 3 : Quality of higher education and fees : an initial examination of the link between tuition fees at universities and perceived quality », *The impact of tuition fees on international student recruitment*, The Netherlands, European Association for International Education, p. 27.

Ce positionnement proactif, voire offensif, du gouvernement du Québec lui permet de promouvoir ses établissements universitaires (l'Université McGill, l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université du Québec et l'Université de Sherbrooke sont parmi les 500 meilleures universités du monde¹⁸) comme des centres d'excellence et, par conséquent, lui permet de recruter les meilleurs étudiants internationaux. Les étudiants de la francophonie internationale choisissent souvent les universités de l'AUFC comme un deuxième choix parce que la majorité des universités de l'AUFC n'est pas listée dans les classements internationaux des universités.

Le problème des visas étudiants : Le processus d'obtention d'un visa d'étudiant est perçu comme le troisième enjeu majeur des établissements de l'AUFC. Dans un premier temps, il y a une frustration de la part des établissements de petite taille de l'AUFC de ne pas être connus par le personnel en poste dans les ambassades. Ce manque de reconnaissance cause, aux dires des établissements de l'AUFC, de la confusion, ce qui entraîne souvent le rejet de la demande de visa. Un deuxième aspect du processus de la demande de visa est la problématique de l'évaluation de la candidature. Ce processus est qualifié comme un « goulot d'étranglement » qui cause le rejet des candidatures, même si elles sont appuyées par les établissements. Toutefois, la problématique d'obtention de visa, bien que comportant des caractéristiques qui lui sont propres, n'est pas limitée aux établissements de l'AUFC. Elle est aussi partagée par les établissements québécois et les établissements canadiens dans leur ensemble.

4.2 Les enjeux secondaires

Meilleures pratiques en matière de recrutement des étudiants internationaux : Certains établissements de l'AUFC souhaiteraient que les meilleures pratiques en ce qui concerne le recrutement des étudiants internationaux soient compilées et inventoriées. Ce partage des approches et des stratégies de recrutement à l'international est considéré comme important pour profiter de l'expérience des autres. Les meilleures pratiques pourraient inclure des sujets tels que le recrutement, l'évaluation des dossiers scolaires, l'accueil des étudiants ou la reconnaissance des diplômes en Europe.

Problème de rétention : Certains établissements de l'AUFC font face à un grave problème de rétention, perdant jusqu'à la moitié de leurs étudiants internationaux au profit du Québec. En effet, les établissements de l'AUFC sont utilisés comme une porte d'entrée vers les établissements du Québec. La réputation des universités québécoises combinée à une politique d'immigration plus flexible après la remise du diplôme font que, même après leur arrivée, les étudiants internationaux changent leur cheminement scolaire.

5 Pistes à explorer

5.1 Présence de l'AUFC

¹⁸ Shanghai Jiao Tong University Ranking, *Top 500 World Universities*, [En ligne], 2005. [<http://ed.sjtu.edu.cn/rank/2005/ARWU2005TOP500list.htm>] (août 2007).

En matière de recrutement d'étudiants internationaux, l'AUFC aurait intérêt à établir des liens, notamment avec les organisations suivantes.

AU CANADA

- **Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]** : Le CMEC a un bureau qui s'occupe des programmes internationaux. Ce bureau travaille actuellement en collaboration avec le Comité national sur les relations fédérale-provinciales en matière d'éducation internationale, et ce, sur deux politiques : la conception d'une image de marque pour l'éducation postsecondaire canadienne ainsi que l'amélioration du processus d'attribution des visas étudiants. Ces deux enjeux ont été mentionnés comme étant problématiques par les universités du groupe de travail : dans un premier temps, les étudiants de la francophonie internationale ne connaissent pas la francophonie canadienne; dans un deuxième temps, les universités perdent souvent des étudiants potentiels à cause d'un processus trop lourd de demande de visa.
- **Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)** : Le BCEI est le chef de file en matière d'éducation internationale au Canada. En devenant membre du BCEI, l'AUFC pourrait : 1) rester à l'affût des enjeux en matière d'éducation internationale, 2) avoir du soutien pour son lobbying et 3) créer un réseau de contacts qui faciliteraient les efforts d'internationalisation des établissements de l'AUFC. Le coût pour devenir membre associé est de 688 \$ par an.
- **Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)** : Les établissements de l'AUFC bénéficieraient d'un rapprochement avec le MAECI. D'une part, l'AUFC pourrait faire en sorte de rencontrer, avant leur départ en poste, les ambassadeurs canadiens des pays cibles afin de leur faire connaître les initiatives et les programmes de ses établissements. D'autre part, l'AUFC pourrait participer à la table ronde nationale sur la commercialisation de l'éducation, table organisée par le MAECI et mise sur pied en 1998; cette table ronde poursuit quatre objectifs : 1) le recrutement d'étudiants internationaux, 2) l'information sur les marchés, 3) l'accès au financement des institutions financières internationales et 4) l'apprentissage médiatisé. En étant impliquée dans cette table ronde, l'AUFC pourrait faciliter l'ouverture de certains marchés et, surtout, obtenir indirectement l'encadrement nécessaire pour mener avec succès des campagnes de recrutement.
- **Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)** : Le CIC est un autre ministère fédéral duquel l'AUFC devrait se rapprocher. L'AUFC pourrait intervenir dans les cours de préparation des agents d'immigration avant leur départ à l'étranger pour s'assurer que ces personnes ont des informations pertinentes à propos de l'AUFC. L'AUFC pourrait également participer au Comité consultatif sur les étudiants internationaux et l'immigration. Ce comité a été créé en 1995 pour discuter des enjeux touchant les étudiants internationaux durant leurs études. Ce comité serait éventuellement un bon vecteur pour promouvoir et faciliter l'immigration des étudiants internationaux dans des communautés francophones en situation minoritaire.

À L'ÉTRANGER

L'AUFC pourrait faciliter le processus de recrutement en entretenant des liens directs avec certaines organisations dans les pays cibles, notamment les gouvernements, les lycées et les

organisations internationales (telles que des organisations européennes ou interafricaines), afin de promouvoir la francophonie canadienne et de nouer des affinités.

Cette approche proactive concernant les questions d'éducation internationale permettrait à l'AUFC d'être plus apte à créer un environnement favorable à ses membres; elle pourrait ainsi mieux positionner ses établissements membres pour le recrutement d'étudiants à l'international.

5.2 Stratégie de recrutement

L'AUFC pourrait définir des actions de recrutement qui seraient adaptées aux différents pays cibles. Il semblerait que trois zones prioritaires soient identifiées, c'est-à-dire : l'Europe, le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne. L'AUFC pourrait, dans chacune de ces zones, travailler dans le cadre des structures existantes reliées à l'éducation internationale, structures qui ont été créées par le gouvernement canadien et qui sont mises à la disposition des établissements de l'AUFC. Outre ces structures, l'AUFC devrait utiliser les ambassades canadiennes pour bonifier et renforcer sa stratégie de recrutement. Enfin, l'AUFC devrait tisser des liens avec les membres établis au Canada de la diaspora des différentes zones ciblées, et ce, pour appuyer et enrichir sa stratégie.

5.3 Programme de bourses à l'intention d'étudiants internationaux

Le Plan d'action de l'AUFC propose, depuis 2005, de créer un programme de bourses à l'intention des étudiants internationaux, à savoir des bourses pour 300 étudiants internationaux par an, pendant 5 ans, pour un coût total de 16,5 millions de dollars. Le Plan d'action de 2006-2011 ajoute 1,8 million de dollars à ce montant pour l'encadrement des boursiers, ce qui pourrait en outre permettre de freiner le problème de rétention des étudiants. Le Plan d'action de 2007-2012 propose lui aussi 18,3 millions de dollars pour les bourses d'étudiants internationaux. Il serait par ailleurs souhaitable que l'AUFC fasse un suivi auprès de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) pour s'assurer que les établissements membres de l'AUFC reçoivent une juste part des bourses de la Francophonie financées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

5.4 Guide des meilleures pratiques

Un guide des meilleures pratiques serait utile pour les universités afin de bien élaborer et de bien ajuster leurs efforts de recrutement. Ce guide permettrait de faire avancer l'ensemble des établissements de l'AUFC vers un recrutement plus efficient et plus efficace. À ce titre, le guide des meilleures pratiques pour l'accueil des étudiants internationaux, qui sera publié par le projet Metropolis Atlantique sous la direction de Chedly Belkhodja (professeur à l'Université de Moncton), pourrait servir de base au guide de l'AUFC. Celui-ci, outre l'accueil des étudiants, pourrait toucher des sujets tels que le démarchage, l'évaluation des dossiers scolaires, la reconnaissance des diplômes en Europe ou les demandes de visas.

6 Conclusion

Au cours de la dernière décennie, les établissements de l'AUFC ont fait des efforts remarquables pour s'internationaliser et, notamment, pour recruter des étudiants internationaux, cela en dépit de la compétition féroce et du peu de soutien de la part des gouvernements, qu'ils soient de l'ordre provincial ou fédéral. En mettant des énergies dans le domaine du recrutement des étudiants internationaux, l'AUFC aidera les établissements à combler le vide qui se fait sentir actuellement à cause du manque de coordination nationale. Un plan d'action de l'AUFC en matière de recrutement international constituerait donc un atout de taille pour que les établissements puissent mieux organiser leurs efforts de recrutement; ce plan servirait également de tremplin vers d'autres initiatives mises de l'avant par les établissements au regard de l'éducation internationale.

Annexe 1

Liste des personnes rencontrées

Collège universitaire de Saint-Boniface	
Marianne Moquin	Assistante, Bureau de logement
Norma McDonald	Directrice, Service d'animation spirituelle
René Dupuis	Directeur, Services aux étudiants et aux étudiantes
Charlotte Walkty	Directrice, École technique et professionnelle
Marjolaine Pelletier	Conseillère, Service d'orientation et de counseling et relations internationales
Raymonde Gagné	Rectrice, CUSB
Darcy Rollins	Directeur, Direction de l'éducation internationale (Manitoba)
Ibrahima Diallo	Doyen, Faculté des arts et d'administration des affaires, Faculté des sciences
André Boucher	Registraire
Christine Mahé-Napastiuk Lorraine Forbes	Service de perfectionnement linguistique
Bintou Sacko	Coordonnatrice, Accueil francophone

Université de Moncton	
Linda Schofield	Directrice générale, Relations universitaires
Denis Boucher	Responsable, secteur Promotion et recrutement
Benoît Bourque	Directeur, Bureau des relations internationales
Hermel Deschênes	Conseiller aux étudiants internationaux, Service aux étudiantes et étudiants internationaux
Cheick Tidiane Konaté	Président, Association des étudiants internationaux de l'U de M
Lise Dubois (rencontre informelle)	Responsable, Reconfiguration des programmes

Université d'Ottawa	
----------------------------	--

Gilles Breton	Vice-recteur associé aux études (International)
Sylvie Albert	Chef, liaison internationale
André Pierre Lepage	Gestionnaire, Admissions internationales

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	
Chantal de Varennes	Directrice adjointe, Direction des Affaires de la Francophonie

Annexe 2

Croissance de la population nord-américaine (1950-2050)

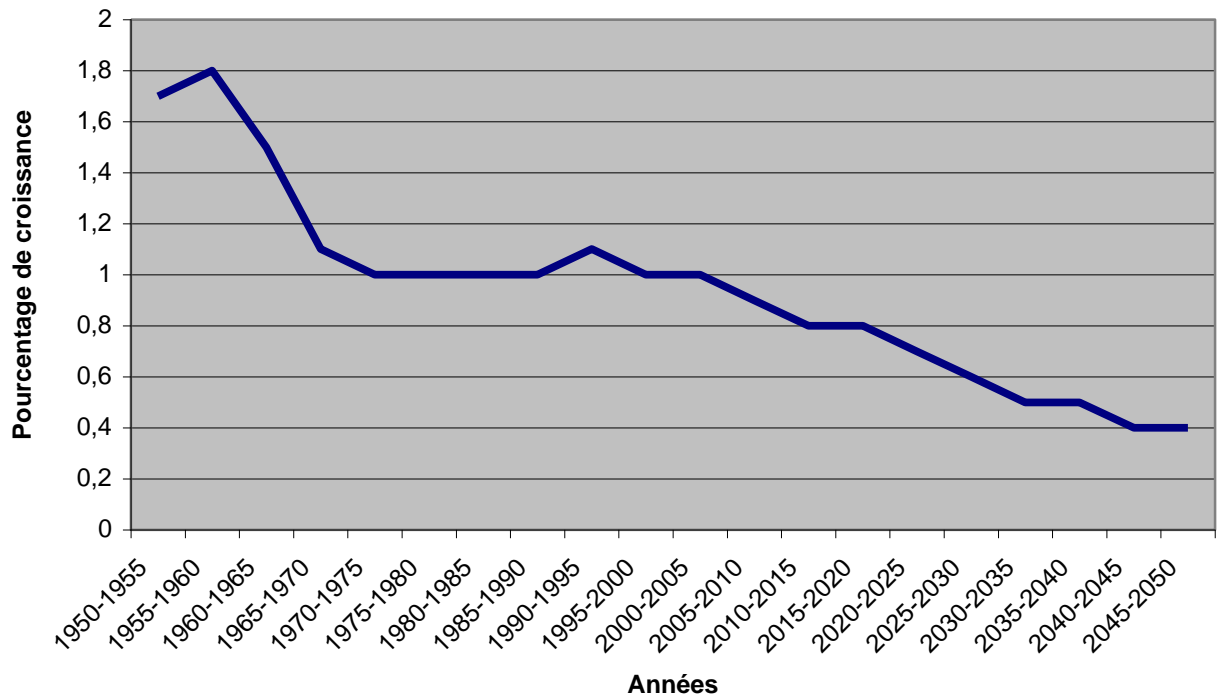


Tableau 1 : Croissance de la population nord-américaine (1950-2050)¹⁹

¹⁹ United Nations, *Population, Resources, Environment and Development: The 2005 Revision*, [En ligne], 2006. [<http://unstats.un.org/pop/dVariables/DRetrieval.aspx>] (août 2007).

Croissance de la population par continent entre 2005 et 2010

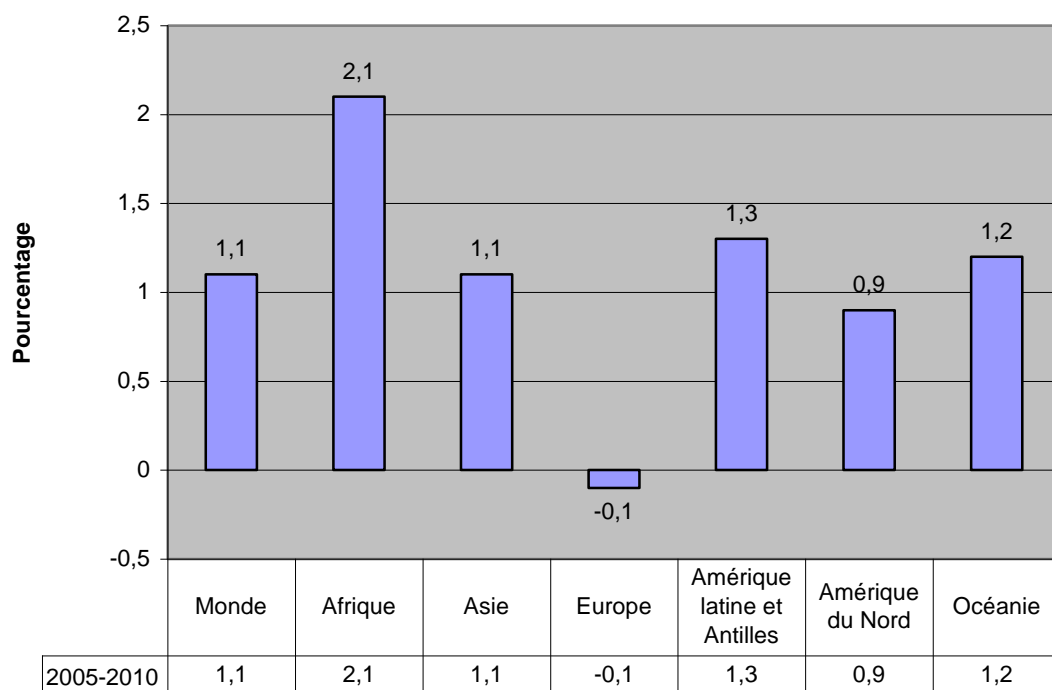


Tableau 2 : Croissance de la population par continent (2005-2010)²⁰

²⁰ Ibid.

Croissance naturelle de la population canadienne (2006)

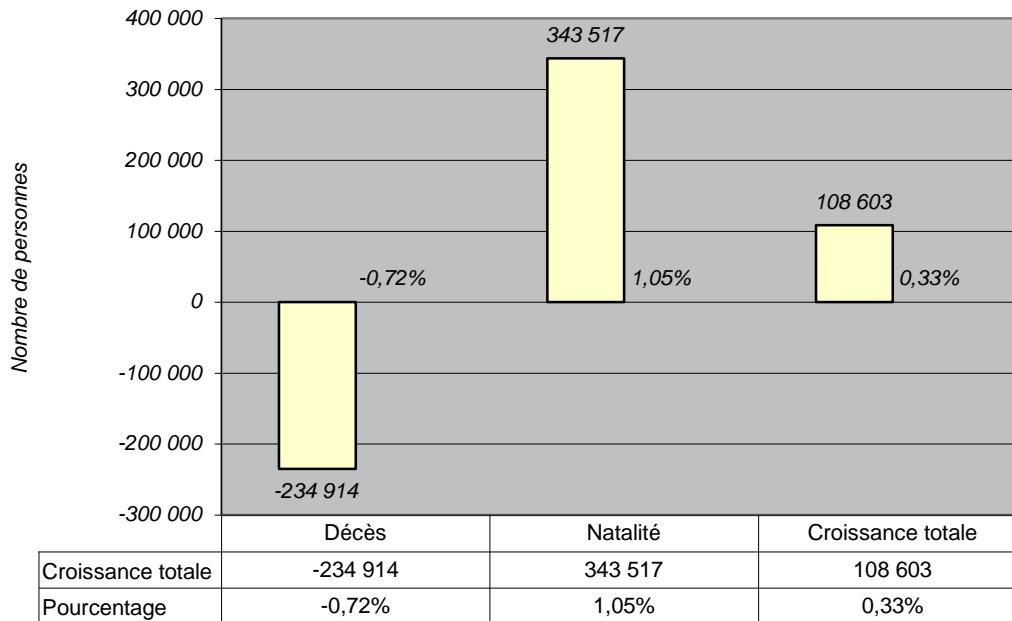


Tableau 3 : Croissance naturelle du Canada (2006)²¹

²¹ Basé sur les chiffres de Statistique Canada : *Décès*, [En ligne], [http :www40.statcan.ca/102/cst01/demo07a_f.htm]; *Natalité*, [En ligne], [http :www40.statcan.ca/102/cst01/demo04a_f.htm]; *Population totale*, [En ligne], [http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo10a_f.htm?sdi=population%20groupe%20âge].

Comparaison de la répartition linguistique du Canada

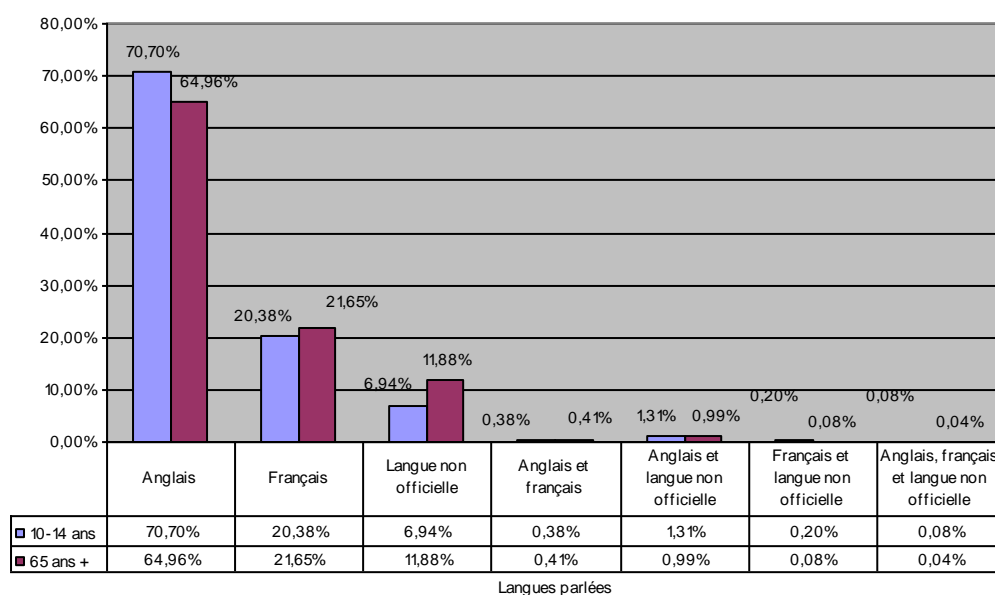


Tableau 4 : Comparaison de la répartition linguistique du Canada²²

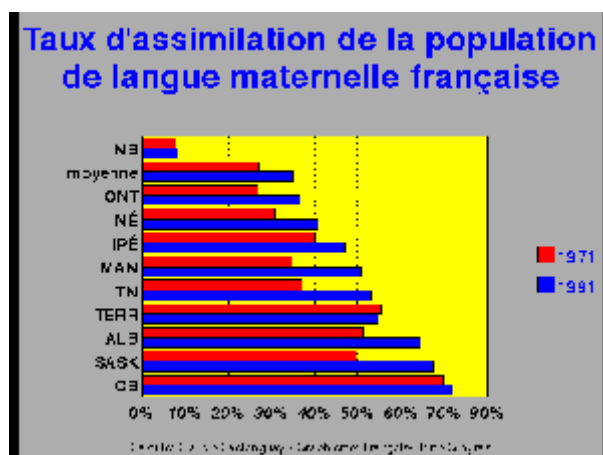


Tableau 5 : Taux d'assimilation des communautés francophones minoritaires²³

²² Basé sur les chiffres de Statistique Canada, *Recensement 2001*, [En ligne], 2007. [http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=55535&APATH=3&GID=431515&METH=1&PTYPE=55440&THEME=41&FOCUS=0&AID=0&PLACENAME=0&PROVINCE=0&SEARCH=0&GC=99&GK=NA&VID=0&FL=0&RL=0&FREE=0] (août 2007).

²³ François-Pierre Gingras, « Les revendications des communautés francophones minoritaires », *Cours de Société politique canadienne (POL 2601B)*, Université d'Ottawa, [En ligne]. [http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/polcan/minorite.html] (août 2007).

Annexe 3

PRINCIPAUX INTERVENANTS FÉDÉRAUX EN MATIÈRE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Les ministères canadiens fédéraux qui sont impliqués dans l'éducation postsecondaire internationale sont les suivants.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)

Le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a d'abord le rôle de gérer la politique étrangère. Sa vocation n'est pas de financer des programmes, ses actions en ce sens se limitant à quelques activités périphériques. En ce qui concerne son volet Commerce international, et plus particulièrement le recrutement d'étudiants internationaux, le Ministère – grâce à son réseau d'ambassades et de consulats – organise des foires de recrutement et facilite l'obtention des contacts et des contrats pour les institutions d'enseignement. Le MAECI apporte également sa contribution sur le plan de la recherche en appuyant financièrement les bourses de recherche en études canadiennes ainsi que le programme d'aide aux réseaux de recherche internationaux. Enfin, le MAECI administre aussi les bourses du Commonwealth²⁴.

Agence canadienne de développement international (ACDI)

L'ACDI est un intervenant majeur du gouvernement fédéral sur le plan de l'éducation internationale²⁵. L'ACDI finance la mobilité étudiante, la coopération universitaire pour le développement ainsi que la formation professionnelle pour le développement. En ce qui concerne la mobilité étudiante, l'ACDI est responsable des bourses de la Francophonie, qui permettent à des centaines d'étudiants (principalement africains) de venir étudier au Canada. En ce qui a trait à la coopération universitaire pour le développement, l'ACDI a des projets multilatéraux avec l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie, ainsi que des projets bilatéraux avec les programmes de partenariats universitaires en coopération (PUCD) et les programmes de partenariat des collèges canadiens. La coopération universitaire pour le développement représente une enveloppe de 22,7 millions de dollars par année. Dernièrement s'est ajoutée la formation professionnelle pour le développement, qui consiste surtout dans des projets bilatéraux et qui représente une somme de 266 millions de dollars pour les projets en cours.

²⁴ Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Direction des affaires de la Francophonie, *Présentation aux recteurs des universités des Amériques membres de l'Agence universitaire de la Francophonie*, 10 janvier 2007.

²⁵ *Ibid.*

Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC)

Le RHDSC finance deux programmes de mobilité étudiante pour les étudiants canadiens : le programme de coopération Canada-Union européenne en matière d'éducation supérieure et de formation; le programme de mobilité nord-américaine en éducation supérieure. Il finance également un programme destiné aux institutions, soit le programme de mobilité académique, qui permet d'offrir plus de stages à l'étranger²⁶.

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Bien que le CRDI n'intervienne pas directement dans des projets d'éducation internationale, il permet d'étayer les recherches locales dans les pays en développement afin de renforcer leurs capacités et de profiter des efforts d'autres programmes en éducation internationale. Les domaines d'intervention privilégiés sont les suivants : environnement et gestion des ressources naturelles, technologies de l'information et de la communication au service du développement, innovation, politique et science, politique sociale et économique²⁷.

Industrie Canada (IC)

Bien qu'IC ne finance pas directement de programmes d'éducation internationale, ce ministère joue un rôle pour augmenter la demande d'étudiants internationaux. La politique d'Industrie Canada est axée sur l'intensification de la recherche et du développement ainsi que sur l'accroissement des capacités pour la commercialisation. Afin d'étayer cette politique, Industrie Canada a mis sur pied des organismes qui servent de catalyseur à la recherche, telles la Fondation canadienne pour l'innovation ou les Chaires de recherche du Canada.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*